

Décision du président N°2026/TT/22/01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 18/11/08 en date du 7 décembre 2018 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à son Président pour créer les emplois non permanents correspondants aux activités du Pôle Optimisation du Centre de gestion de l'Oise dans le cadre de la mise à disposition d'agents aux collectivités adhérentes en application de l'article L. 452-44 du code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de créer les emplois non permanents correspondants aux demandes formulées par les collectivités adhérentes au Pôle optimisation du Centre de Gestion de l'Oise.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De créer les emplois non permanents suivants :

Collectivité adhérente	Motif de recrutement	Grade	Durée hebdomadaire de service	Date de création de l'emploi	Date de fin de l'emploi
VENETTE	ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE	Adjoint technique territorial	35/35h	26/05/2026	26/06/2026
VENETTE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	27,3/35h	25/05/2026	29/05/2026
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Adjoint technique territorial	28/35h	28/05/2026	04/06/2026
CHANTILLY	REMPLACEMENT	Adjoint administratif	35/35h	27/05/2026	25/11/2026

	D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE				
Syndicat intercommunal à vocation scolaire de Montagny en Vexin, Parnes	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	2,3/35h	28/05/2026	28/05/2026
Syndicat intercommunal de regroupement scolaire de Cuvilly, Biermont	REEMPLAC EMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial d'animation	13,2/35h	26/05/2026	28/05/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	26/05/2026	28/05/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/05/2026	28/05/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	25/05/2026	28/05/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/05/2026	27/05/2026
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	27/05/2026	28/05/2026